



REGLEMENT 2020

GOLF ENTREPRISE

En ce début d'année 2020, je souhaitais revenir sur un point très positif de 2019 qui concerne les temps de jeux autant en Championnat promotion, qu'en Départemental. Ceux-ci se sont révélés très bons et je vous en remercie tous (les responsables de clubs, les joueurs, les starters, les gardiens du temps, les bénévoles). Les temps de jeux sont le reflet de notre action quotidienne et nous permettent d'obtenir de bons échos sur les golfs où nous nous présentons chaque année. Ils nous permettent de recevoir un bon accueil, et cela est très important pour la réputation du golf entreprise. Je compte sur chacun de vous pour améliorer encore nos temps de jeu, et finir toutes les parties en 4h30 maximum.

Cette année le CDGLA reprend la gestion des compétitions afin de faciliter l'organisation et la gestion avec les golfs nous accueillant. Les AS retenues pour le starter auront un rôle important à jouer sur cette journée-là. Cet investissement de vos AS est primordiale et nécessaire pour le bon déroulement de la saison. Pour les AS concernés une présentation vous sera faite courant Février.

Une date complémentaire (très conviviale) vient s'ajouter avec une rencontre du CD49 vs CD44. En 2020, la rencontre aura lieu à St Jean de Monts, et espérons que vous y participerez pleinement.

La saison se clôturera le 24 Octobre avec la coupe du CD, qui permettra de remettre les prix pour les AS concernés, de faire le bilan de 2020, et de préparer 2021.

Dans cette attente, nous vous souhaitons à toutes et tous, une bonne fin d'hiver et un bon entrainement afin de swinguer de nouveaux sur des terrains secs en Mars.

Yann Miro del Valle

Responsable Golf Entreprise du CDGLA

CDGLA - Maison des Sports - 44 rue Romain ROLLAND – BP 90312 44103 NANTES CEDEX 04

mail : cd44.golfentreprise@gmail.com



RESULTATS 2019	3
REGLEMENT GENERAL GOLF ENTREPRISE	4
ADHESION A LA FFGOLF POUR LES CLUBS.....	5
RAPPEL DU RESPECT DE L'ETIQUETTE ET DU JEU LENT	6
PARTICIPATION AUX COMPETITIONS 2018 GOLF ENTREPRISE	8
CONDITIONS POUR LES ASSOCIATIONS.....	8
DEROULEMENT DES EPREUVES	10
CONDITION DE L'EPREUVE.....	10
BALLE.....	10
CONSIGNES PARTICULIERE	10
REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES GOLF ENTREPRISE DU CDGLA	12
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL	13
JOURNEES PROMOTION 44/85	16
TROPHEE PRINTEMPS des ENTREPRISES (TPE)	17
COUPE DU CDGLA.....	18
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 44/85	20
CALENDRIER 2020	21
EPREUVES CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 44/85	21
EPREUVES JOURNEES PROMOTION 44/85.....	21
EPREUVES DIVERSES.....	21
COORDONNEES GOLF ENTREPRISE 44/85.....	22
ANNEXE 1	23
ANNEXE 2	24



RESULTATS 2019

Championnat Départemental en BRUT	AS Orange MLK 1 AS FAMAT 1 AS ASMN
Championnat Départemental en NET	AS Manitou AS Orange MLK 2 ASVGSN
Journées Promotion Classement Féminin - NET 18T	ASCAEN - C. Springborg AS COSTA – MA. Berra AS CHU – C. Osteburg
Journées Promotion Classement Féminin – NET 9T	AS COSTA – B. Vallet BNP Nantes – A. Marx ASMN – E. Blanchard
Journées Promotion Classement Masculin – NET 18T	AS ASCAEN – P. Paugam AS COSTA – L. Lenormand ASAA – B. Ferron
Journées Promotion Classement Masculin – NET 9T	AS Manitou – JB. Toublanc ASMN – A. Besnard AS COSTA – JC.
Coupe CDGLA en BRUT	ASAA F. Fusil – PY Geay
Coupe CDGLA en NET	AS FAMAT B. Guillaume – S. Coiffard



ffgolf

Comité Départemental de Loire-Atlantique

REGLEMENT GENERAL GOLF ENTREPRISE

*** Le règlement général est complété par le règlement particulier de chaque épreuve.**

Le règlement particulier prime sur le règlement général.



ADHESION A LA FFGOLF POUR LES CLUBS

Cette adhésion se fait au niveau de la ligue, voir le vadémécum de la ligue

Le Comité Départemental vous aide à préparer le dossier, merci de prendre contact avec le responsable Golf Entreprise dont les coordonnées sont sur la page suivante.

Quelques Rappels du vadémécum de la ligue

Sont reconnues Associations Sportives d'entreprises, les Associations Sportives loi 1901 d'entreprises publiques ou privées.

Pourquoi adhérer à la ffgolf ?

Pour délivrer la licence qui est obligatoire et exigée sur tous les équipements de golf. Pour que les Associations G.E. puissent participer aux épreuves fédérales et/ou de Ligue.

Pour permettre à ses adhérents de bénéficier d'une couverture d'assurance individuelle accident incluse dans la Licence FFG en plus de la responsabilité civile du joueur pour les dommages causés à autrui.

Comment adhérer à la ffgolf ?

En demandant à la ffgolf ou à votre Délégué de Ligue, un dossier d'adhésion qui devra être retourné pour avis à votre ligue régionale accompagné des documents suivants :

- Un exemplaire des statuts conformes au droit des associations (loi 1901).
- Ces statuts doivent mentionner l'appartenance des membres de l'A.S. au personnel de l'entreprise ainsi que la définition de ses ayants-droits (retraités de l'entreprises, conjoint/concubins, enfants, etc...).
- Un extrait K.BIS de l'entreprise.
- La liste des membres de son comité de direction.
- Une photocopie du récépissé de déclaration en préfecture de sa création et de sa publication au journal officiel sous son titre actuel.
- La désignation et le nombre de membres de chaque section sportive ainsi que le nom du responsable de la section golf.



Il est aussi possible d'adhérer à la FFG en tant que **section sportive directe d'un Comité d'Entreprise ou en tant que Section Territoriale d'Entreprise (STE)** pour les grandes entreprises ou administration nationale qui dispose d'une Association Sportive unique au plan national.

Pour ces 2 cas, les formalités administratives d'affiliation à la FFG sont différentes

Pour toute précision à ce sujet.

Thierry LEROY – Délégué de Ligue pour le Golf Entreprise

40 rue du Moulin des Carmes

44300 NANTES

☎ : 06 82 89 05 09

Courriels ✉

Professionnel : thierry.leroy@creditmutuel.fr

Renseignements complémentaires sur le Golf Entreprise au sein du CD 44 pour les clubs des départements 44 et 85

Contact : Yann Miro del Valle

Par tél : 0628604028 ou par mail : cd44.golfentreprise@gmail.com

RAPPEL DU RESPECT DE L'ETIQUETTE ET DU JEU LENT

CDGLA - Maison des Sports - 44 rue Romain ROLLAND – BP 90312 44103 NANTES CEDEX 04

mail : cd44.golfentreprise@gmail.com



- Relevez vos pitches et replacez vos divots.
- Ratissez les bunkers.
- Jouez votre coup dès que la partie qui vous précède est hors d'atteinte.
- Jouez une balle provisoire si votre balle risque d'être perdue ou hors limite.
- Ne vous laissez pas distancer, rappelez le à vos co-compétiteurs.
- Rattrapez le plus rapidement possible votre retard.
- Faites votre choix de club afin de jouer votre coup dès que possible.
- Lorsque vous arrivez sur le green, positionnez vos sacs ou chariots de manière à pouvoir rejoindre rapidement le départ suivant.
- Sur le green, lisez votre ligne de putt le temps que vos co-compétiteurs jouent leur coup, sans les déranger.
- Notez vos scores au départ du trou suivant et non sur le green.
- Ne circulez pas avec vos chariots sur les zones vulnérables et respectez les consignes spécifiées sur les parcours.
- Soyez présent au moins 10 minutes avant votre heure de départ.
- N'hésitez pas à intervenir si un de vos co-compétiteurs méconnaît les règles.



PARTICIPATION AUX COMPETITIONS 2020 GOLF ENTREPRISE

CONDITIONS POUR LES ASSOCIATIONS

Epreuves réservées aux associations sportives d'entreprises affiliées à la FFGolf ayant **acquittées la cotisation annuelle de 30 € pour 2020 auprès du Comité Départemental 44.**

LE JUMELAGE N'EST PAS AUTORISE

L'engagement des équipes se fera via l'extranet pour toutes les associations du 44. Les associations du 85 devront utiliser la fiche d'engagement et la transmettre dûment complétée au responsable Golf Entreprise du comité départemental. La date limite d'inscription est fixée **au dimanche soir minuit** précédent la compétition. **Attention**, les certificats médicaux des joueurs devront être valides. Les validités des certificats médicaux ont évolué depuis 2018. Voir les modalités sur le site de la FFGolf.

Deux compétitions sont proposées par le Comité Départemental

Le Championnat Départemental 44/85 qui se déroule sur 5 manches

1 ou 2 équipes de 5 joueurs maximum (2^{ème} équipe voir conditions page 15)
Le tarif d'inscription s'élève à **35 € par équipe**

Date limite d'inscription pour ce championnat : 21 février 2020

Les Journées Promotion 44/85 qui se déroulent sur 5 dates

1 à 2 équipes de 6 joueurs maximum
Le tarif d'inscription s'élève à **35 € par équipe**

Date limite d'inscription pour ce championnat : 21 février 2020

Les inscriptions doivent se faire auprès du responsable Golf Entreprise du CD 44, **validées** par l'envoi d'un chèque du montant des engagements par équipe engagée en championnat départemental **et** par équipe engagée en journées promotion. Chèque libellé à l'ordre du comité départemental de golf de Loire-Atlantique, à l'adresse suivante :

Comité Départementale Golf Entreprise
Maison des sports
44, rue Romain ROLLAND - BP90312
44103 NANTES CEDEX 04

Rappel : Le Comité Départemental prend en charge les éventuels droits de jeu pour la gestion de ces compétitions par les Golfs d'accueil.

CDGLA - Maison des Sports - 44 rue Romain ROLLAND - BP 90312 44103 NANTES CEDEX 04

mail : cd44.golfentreprise@gmail.com



CONDITIONS POUR LES PARTICIPANTS

Les joueuses et joueurs composant les équipes devront :

- 1) Répondre aux exigences des règles de statuts d'amateur.
Etre porteur de la licence FFGolf et du certificat de non contre-indication à la pratique du golf en compétition enregistré au fichier FFGolf
- 2) Etre membres de l'association d'entreprise qu'ils ou elles représentent sur le territoire des départements 44/85.
- 3) Etre salarié titulaire, retraité de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise (ouvrant droit) ou ayant-droit pour le championnat départemental qualificatif pour le championnat de ligue, extérieur accepté avec réserve : voir le règlement de chaque épreuve.

Définition d'ayants droit :

Sont considérés comme ayants droits, les conjoints des salariés et des retraités de l'Entreprise. Les enfants ne sont pas considérés comme ayant-droit (dans le cadre de nos compétitions Golf Entreprise de la ligue des Pays de la Loire) et ne peuvent pas participer à nos épreuves sportives.

Personnes extérieures :

Elles ne doivent pas représenter plus de 10 % de l'effectif des membres de la section Golf Entreprise affiliée auprès de la FFGolf

Ne peuvent pas participer aux compétitions Golf Entreprise de ligue des Pays de la Loire et fédérales, sauf règles particulières.

Sont considérés extérieures, toutes personnes n'ayant aucun lien direct ou indirect avec l'Entreprise, contrairement aux ouvriers-droits de l'entreprise ou ayants-droits.

Attention :

Sauf en cas de force majeure, le joueur absent d'une épreuve sans en avoir informé les organisateurs au plus tard le jour même devra rembourser au CD44 les éventuels droits de jeu payés pour son engagement dans cette épreuve.



DEROULEMENT DES EPREUVES

CONDITION DE L'EPREUVE

Le **comité de l'épreuve** sera composé du responsable Golf Entreprise du CD 44, du Directeur du Golf d'accueil ou à défaut du Président de l'Association Sportive du Club d'accueil ou encore du responsable de la commission sportive du club d'accueil ou de toute personne habilitée à prendre des décisions sur le déroulement du jeu et désignée par le responsable Golf Entreprise du CD 44.

Dans les conditions définies dans les règles de golf, seuls les arbitres désignés, pour l'épreuve considérée, par la commission sportive de la ligue sont autorisés pour donner une décision sur les règles, qu'ils fassent ou non partie de comité de l'épreuve.

Les responsables du comité sont définies aux règles de golf 33 et 34.

Le comité de l'épreuve se réserve le droit d'annuler l'épreuve.

BALLE

L'épreuve sera disputée exclusivement avec les balles de **42,67 mm** de diamètre (*1,68 inches*), figurant sur la liste des balles approuvées par le **ROYAL AND ANCIEN GOLF CLUB DE ST ANDREWS** et l'**U.S.G.A.**

CONSIGNES PARTICULIERE

Disqualification d'un joueur :

L'utilisation de voiturette est interdite et entraînera la disqualification du joueur.

Dispositifs artificiels et équipements inhabituels (Règle de golf 14-3)

L'utilisation d'un lecteur MP3/MP4 ou d'un téléphone portable par les joueurs ou les joueuses est interdite.

L'utilisation d'instruments de mesure des distances conformes aux règles de la FFGolf est autorisée.

Retard au départ (Application systématique de la règle 6.3)

Si un joueur se présente au départ désigné, prêt à jouer, dans les minutes qui suivent son heure de départ et qu'il n'existe pas de circonstances justifiant la non-application de la pénalité de disqualification prévue dans la règle 33.7, la pénalité pour n'avoir pas pris le départ à l'heure sera :

Deux coups de pénalité sur le premier trou en STABLEFORD, au lieu de la disqualification prévue dans la règle 33.7.



Jeu lent (Règle de golf 6-7)

Le comité de l'épreuve et les arbitres recevront des directives précises et auront toute autorité pour appliquer cette règle.

Comportement incorrect

Si un joueur se comporte de manière incorrecte (*Jet de club, coup de club dans le sol, le sac ou le chariot, paroles grossières, etc.*), il pourra, après avoir reçu un avertissement, être pénalisé de 2 coups.

Le comité de l'épreuve pourra éventuellement prononcer sa disqualification, en particulier dans le cas d'insultes à un membre du comité ou à un arbitre. Dans tous les cas, le délégué fédéral devra mentionner les faits dans son rapport à la commission sportive nationale qui pourra prendre des sanctions.

Non règlement de Green-Fee

Si une équipe omet de régler ses green-fees le jour de la compétition, (*Information donnée par le golf d'accueil au responsable Golf Entreprise ou au Starter*), l'équipe sera disqualifiée pour cette épreuve. En Championnat Départemental, elle ne pourra pas participer au classement général par équipe pour la manche concernée. Les GF restent dus au Golf d'accueil et l'AS responsable devra s'en acquitter dans les plus brefs délais.

Tricherie :

Information à propos de la tricherie. Si vous pensez qu'un joueur de votre groupe de jeu triche, le marqueur peut noter une réserve sur la carte de score. Le litige sera traité à la fin de la compétition en demandant l'aide d'un arbitre ou d'un membre du Comité de l'épreuve.

Réclamations :

Toute réclamation doit être formulée auprès du responsable Golf Entreprise du CD 44 dans les délais prévus au règlement fédéral ou au plus tard le mardi qui suit la compétition.

Celle-ci sera examinée par le Comité de l'épreuve ou la Commission Sportive de la Ligue de Golf des Pays de la Loire.



REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES GOLF ENTREPRISE DU CDGLA



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

Rappel du vadémécum de la Ligue

Les Championnats Départementaux se déroulent par délégation de la Ligue aux responsables du golf Entreprise des Comités Départementaux.

2 zones sont définies :

- Zone 1 ou zone Ouest qui couvre les départements de Loire-Atlantique et de Vendée sous la responsabilité du Comité Départemental de Golf de Loire-Atlantique.
- Zone 2 ou zone Est qui couvre les départements du Maine et Loire, de la Sarthe et la Mayenne, sous la responsabilité du Comité Départemental de Golf du Maine et Loire.

(Voir vadémécum de ligue la répartition par Comité Départemental des Associations Sportives d'Entreprises)

Chaque Comité Départemental définit ses règles de fonctionnement, choisit ses sites de compétition, gère ses rencontres, l'élaboration et la publication des résultats.

Les points suivants servent de tronc commun pour chaque comité départemental et maintiennent la cohérence avec le Championnat de Ligue.

- Le Championnat se déroule sur 5 manches
- Formule de jeu - Stableford :
- Départ des boules avant par parties de 3 joueurs
- Equipes de 3 à 5 joueurs maximum par AS-GE pour le classement.
- Respect de la tolérance d'index pour les AS engagées en Championnat de Ligue
- Les 3 meilleures cartes en brut sont retenues à chaque manche pour le classement général sur 5 journées en vue de l'accession à la 5^{ème} division GE de Ligue.
- Dans le cas d'un club engageant plusieurs équipes, seule la 1^{ère} équipe classée peut prétendre accéder à la montée en Ligue.
- Dates de compétition identiques au Championnat des divisions de Ligue,
- Les scores des joueurs extérieurs à l'AS-GE seront supprimés pour le classement en brut pour la consolidation des résultats par la ligue



Les associations sportives qui engagent à la fois des équipes en Championnat de Ligue et des équipes en Championnat Départemental doivent respecter l'ordre des index avec une tolérance de 2,5 points. Les contrôles aléatoires seront effectués à posteriori. Les sanctions seront identiques à celles prévues en Championnat de Ligue.

A l'issue du Championnat Départemental, le premier en brut de chaque zone Est et Ouest est qualifié pour monter en 5^{ème} division du Championnat de Ligue.

Le premier brut du CD 44-85 accède à la 5^{ème} division poule 1,

Le premier brut du CD 49-72-53 accède à la 5^{ème} division poule 2.

Après consolidation des résultats des 2 zones, deux autres équipes accèdent à la 5^{ème} division.

Le Délégué de Ligue indiquera à chaque responsable du Comité Départemental le nom des AS Golf Entreprise de Championnat Départemental qui acceptent de monter en 5^{ème} division du Championnat de Ligue. Le délégué de Ligue communiquera les noms des 4 AS de 5^{ème} division de Ligue qui seront rétrogradées en Championnat Départemental à l'issue de la saison.

IMPORTANT : Il est convenu que les équipes qualifiées pour la montée en 5^{ème} division de Ligue peuvent décliner l'invitation à participer aux épreuves de Ligue la saison suivante. La place devenue libre, sera donc proposée à l'Association arrivée immédiatement après dans l'ordre du classement général de chaque CD pour la place de 1^{er} Brut ou dans l'ordre du classement général consolidé sur les 2 zones pour l'attribution des 3^{ème} et 4^{ème} places qualificatives pour la montée en 5^{ème} division de Ligue.

Comité Départemental 44 : Yann Miro del Valle cd44.golfentreprise@gmail.com

Comité Départemental 49 : Alain SUZINEAU alain.suzineau@wanadoo.fr



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 44/85

COMPOSITION DES EQUIPES

1 équipe par club à l'exception des clubs engagés uniquement dans cette épreuve qui peuvent engager 2 équipes (notamment le cas des clubs récemment affiliés à la FFG et engagés pour la 1^{ère} fois dans ce championnat). Pour les clubs ayant beaucoup de licenciés, une 2^{ème} équipe est autorisée, par contre cette seconde équipe sera la 1^{ère} à être supprimée en cas de forte participation aux manches du Championnat (> limitation du nombre de joueurs à environ 110 / 115 selon la saison).

3 à 5 joueurs par équipes.

Index de 0 à 35 avec possibilité d'un ou deux joueurs index de 36 à 54 par équipe.
Important : Il est possible d'avoir 1 joueur extérieur par équipe, mais son score ne comptera pas pour le classement de l'équipe sur cette manche. Le responsable de l'association s'engage à déclarer ce joueur « hors classement » auprès du responsable Golf Entreprise du CD 44 lors de l'inscription de son équipe sur la manche de Championnat Départemental considérée.

Index : L'ordre des index doit être respecté pour la constitution des équipes engagées au niveau ligue et au niveau départemental, une tolérance de 2,5 est acceptée.

REGLES ET CLASSEMENT

Formule de jeu : STABLEFORD en net et en brut avec limitation de l'index à 35,4 pour le net.

Les **3 meilleurs scores nets et bruts** sont retenus pour le classement de l'équipe. Le club le mieux classé étant le club totalisant le plus de points pour la manche concernée, comme pour le championnat au cumul des 5 manches pour le net comme pour le brut.

POINT PARTICULIER

Lors d'une journée de championnat, des joueurs engagés en division de Ligue peuvent devenir disponibles par forfait de leur équipe pour manque de joueurs ou forfait de leur adversaire. Ces joueurs pourront participer au Championnat Départemental sous réserve des places disponibles et après validation par le responsable Golf Entreprise du CD 44. En aucun cas le score Brut et Net de ces joueurs ne sera pris en compte pour le classement de leur équipe dans cette manche du championnat.



JOURNEES PROMOTION 44/85

Les journées Promotion sont destinées à promouvoir le golf en compétition pour les joueurs d'index 36 à 54 en particulier.

Un classement individuel mettra en évidence les meilleures progressions d'index durant ces journées Promotion.

Une formule Promotion 9 Trous pour les index supérieur à 36 qui souhaitent tester la compétition et jouer sur un 9 Trous. Les départs se feront du trou N°10 sur le même golf qui reçoit la compétition promotion 18 Trous, départ boules Jaunes et Rouges

Formule de jeu : STABLEFORD en net et en brut des repères jaunes pour les hommes et rouges pour les femmes.

COMPOSITION DES EQUIPES

1 ou 2 équipes de 6 personnes maximum par équipe avec au maximum 3 ayant-droits ou extérieurs.

Le respect de cet équilibre entre ouvrants-droits et ayants-droits + extérieurs est sous la responsabilité des responsables d'associations Golf Entreprise.

Index de 21,5 à 54 (*minimum carte verte obligatoire*), à la date d'inscription de la première participation du joueur au championnat promotion.

Les joueurs d'index inférieurs à 21,5 sont acceptés hors classement individuel avec un maximum de 4 joueurs par association.

Si le nombre de compétiteurs dépasse 115 pour une manche, l'écrêtage de fera en priorité sur les joueurs d'index inférieurs à 21,5.

HORAIRES DE DEPART

Les horaires de départ seront communiqués, par mail aux responsables d'équipes.



TROPHEE PRINTEMPS des ENTREPRISES (TPE)

Le trophée de printemps des entreprises entamera la saison 2020. L'objectif de cette journée est d'organiser une rencontre annuelle entre les CD44/85 et CD49/72/53. En 2020 le CD44 propose d'inviter le CD49(voir calendrier). En cas de succès du rendez-vous en 2020, il sera proposé, et organisé, alternativement sur un golf de CD 44 et du CD49. Une coupe sera remise au vainqueur de cette rencontre qui devra la conserver pendant 1 an.

Formule de jeu : Greensome match Play des repères jaunes pour les hommes et rouges pour les femmes. Shot Gun de 80 Joueurs

COMPOSITION DES EQUIPES

- 40 Joueurs pour le CD44
- 40 Joueurs pour le CD49

Un temps de convivialité (repas) suivra cette compétition amicale, pour permettre à chaque CD d'échanger et de présenter un sujet de son choix.

Je compte évidemment sur la présence du plus grand nombre de représentants d'associations pour ce rendez-vous de début de saison qui sert également à construire au mieux la saison suivante.



COUPE DU CDGLA

La coupe du Comité Départemental de Golf Entreprise de Loire-Atlantique, clôturera la saison 2020. La formule de jeu pour cette coupe sera proposée par le responsable Golf Entreprise du CD 44 et vous sera communiquée au moment des inscriptions.

Un temps de convivialité suivra cette compétition amicale, pour permettre à chacun d'échanger sur la saison passée et de communiquer les résultats des différents championnats.

La réunion des Présidents des Associations Golf Entreprise du Comité Départemental 44 viendra clôturer cette journée et sera l'occasion de faire le bilan de la saison.

Je compte évidemment sur la présence du plus grand nombre de représentants d'associations pour ce rendez-vous de fin de saison qui sert également à construire au mieux la saison suivante.

Agenda des Inscriptions

Les procédures d'inscriptions suivront le modèle ci-dessous.

La clôture des inscriptions interviendra dans la nuit du dimanche au lundi précédent la compétition. A compter de cette date, aucun retardataire ne sera pris en compte.

Le Comité Départemental reprend la gestion des compétitions pour 2020. La publication et l'envoi des résultats sera donc différé de quelques jours, le temps nécessaire au Comité Départemental de récupérer les cartes et intégrer les scores dans les outils de la FFG.

Figure 1 : Exemple de calendrier d'une inscription

juin 2020						
01 lundi Envoi Mail participation vers AS	02 mardi	03 mercredi	04 jeudi	05 vendredi	06 samedi	07 dimanche
08 lundi	09 mardi	10 mercredi	11 jeudi	12 vendredi	13 samedi	14 dimanche Clôture Inscription XNET à 00h00
15 lundi Envoi Participants vers Golf	16 mardi	17 mercredi	18 jeudi Soir Envoi Départs AS	19 vendredi	20 samedi Compétition CD44/85	21 dimanche
22 lundi	23 mardi	24 mercredi	25 jeudi	26 vendredi	27 samedi	28 dimanche

Publication et Envoi des Résultats (du 22 au 26)

J-19 : Envoie du mail par le CDGLA vers les AS indiquant les éléments de la compétition

J-6 : Clôture des inscriptions

J-2 : Envoie des Départ vers la AS

J : Compétition

J+7 : Publication et Envoie des résultats



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 44/85

Liste des Associations sportives du championnat départemental AS-GE de la zone1 – Zone Ouest – départements 44 et 85

Education nationale	2FOPEN-JS85
Jeunesse sport et éducation sportive	AGJSEP
AIRBUS Nte	AIRBUS NANTES GOLF
Conseil départemental de Loire Atlantique	ALC 44
Banque CIC Ouest	AS CIC Ouest
Chantiers de l'Atlantique	AS COSTA
FAMAT	AS FAMAT
PROGINOV	AS PROGINOV
ALCATEL	ASAA
DCNS	ASC INDRET
Ministère des Affaires Etrangères	ASCAEN
Direction départemental de l'équipement	ASCEE 44
CHU NANTES	ASCHU
Fleury Michon	ASEF
EDF/GDF	ASGEN
Saint Nazaire Agglomération	ASGESNA
THALES	ASGTCC
Aéroport Nantes Atlantique	ASLAN
Collectivité de la métropole Nantaise	ASMN
Pole Emploi Informatique	ASPEIN
La Poste	ASPTT
Ministère de l'économie et des finances	ATSCAF 44
Business et Décision	BDNS
BNP PARIBAS	BNP PARIBAS
Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire	CEBPL
IBM France	Club Sportif IBM France Nantes
AIRBUS SN	Golf Club CE Airbus
MANITOU	MSC section Golf
Orange	Orange Golf Nantes
SNCF	RACC
TOTAL	SGTD
Education nationale	USFEN 44
Konan Consulting	Konan Consulting



CALENDRIER 2020

EPREUVES CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 44/85

Manches	Starter	Clôture Inscription*	Date	Lieu
1 ^{ère}	2F OPEN 85	22 Mars	28 Mars	St Jean de Monts
2 ^{ème}	Orange MLK	10 Mai	16 Mai	Cholet
3 ^{ème}	ATSCAF44	21 Juin	27 juin	Ile d'Or
1 ^{ère}	Orange MLK	6 Sept.	12 Sept.	Cholet
2 ^{ème}	USFEN44	13 Sept.	19 Sept.	Les Olonnes
3 ^{ème}	SGTD	04 Oct.	10 Oct.	Savenay

EPREUVES JOURNEES PROMOTION 44/85

Manches	Starter	Clôture Inscription*	Date	Lieu
1 ^{ère}	COSTA	29 Mars	4 Avril	Guérande
2 ^{ème}	ASMN	10 Mai	16 Mai	Port Bourgenay
3 ^{ème}	ASLAN	31 Mai	06 Juin	Les Fontenelles
1 ^{ère}	ASCHU	6 Sept.	12 Sept.	Ile d'Or
2 ^{ème}	Manitou	20 Sept.	26 Sept.	Cholet
3 ^{ème}	COSTA	12 Oct.	17 Oct.	Terrain en attente de confirmation

EPREUVES DIVERSES

Manche	Starter	Clôture Inscription*	Date	Lieu
TPE Trophée Printemps Entreprise	CDGLA	12 Oct.	17 Oct.	St Jean de Monts
Coupe du CDGLA	CDGLA	18 Oct.	24 Oct.	Vigneux

*La clôture des inscriptions à lieu dans la nuit du dimanche au lundi à 00h00

CDGLA - Maison des Sports - 44 rue Romain ROLLAND – BP 90312 44103 NANTES CEDEX 04

mail : cd44.golfentreprise@gmail.com



COORDONNEES GOLF ENTREPRISE 44/85

Coordonnées des AS GOLF ENTREPRISE 44/85

Se référer au vademécum 2020 de la ligue des Pays de la Loire.

Coordonnées Comité Départemental de Loire Atlantique pour le GOLF ENTREPRISE

Président CD 44	JUST Jean-François	06 27 46 27 12	cdgolf44@cdgolf44.fr
Responsable Golf Entreprise CD 44	Miro del Valle Yann AS Orange	06 28 60 40 28	cd44.golfentreprise@gmail.com
Bénévole Golf Entreprise CD 44	Dominique Peurey AS Orange	06 82 66 10 62	dom.peurey@orange.fr



ANNEXE 1

« Prêt – Jouez »

Pour améliorer le plaisir de jouer tout en respectant l'esprit du jeu, suivez les recommandations officielles du R&A pour toutes les parties (officielles ou amicales) se déroulant dans n'importe quelle forme ou formule de compétitions par coups (Stroke Play).

1. Jouer un coup sans risque pour la partie de devant si un joueur plus éloigné du trou fait face à un coup difficile et prend du temps pour s'y préparer.
2. Les joueurs les moins longs drivent d'abord ou jouent leur coup du fairway en premier si les joueurs plus longs doivent attendre.
3. Driver lorsque la personne ayant l'honneur tarde à être prête à jouer.
4. Jouer un coup avant d'aller aider quelqu'un à chercher sa balle.
5. Finir de putter même si cela implique que l'on se tienne proche de la ligne de putt de quelqu'un d'autre.
6. Jouer un coup si la personne qui vient d'effectuer une sortie de bunker au bord du green est toujours la plus éloignée du trou mais est retardée parce qu'elle ratisse le bunker.
7. Lorsque la balle d'un joueur a dépassé le green, tout joueur plus proche du trou mais approchant depuis le devant du green doit jouer pendant que l'autre joueur se rend à sa balle et examine le coup qu'il lui reste à jouer.
8. Noter les scores du trou qui vient d'être joué en arrivant sur le départ suivant, sauf pour le joueur ayant l'honneur qui remplira sa carte aussitôt APRES avoir joué

NB : il est, dans la plupart des cas, inutile de re-marquer sa balle sur un green avant de re-puter, lorsqu'elle n'est pas sur la ligne d'une autre balle ou ne gêne pas un autre joueur.



ANNEXE 2

« Les règles 2019... »



Un petit flyer (très bien fait) par la FFG reprend les principales règles, avec notamment un changement concernant les zones à pénalités, le drop, les bunkers, l'ordre de jeu

Des Flyers ont été envoyés à tous les présidents d'AS, nous vous invitons à les distribuer à vos adhérents, et à les réclamer à la FFG si vous ne les avez pas reçus.